

APPEL PUBLIC AU GRADE :

D'employé en animation (classe 2 et classe 2 bis) – Guide musée

Contrat de travail à durée déterminée à mi-temps du 21 mars au 6 novembre 2022.

Pour les besoins de fonctionnement de la Régie Provinciale (Ordinaire) – Domaine de Chevetogne.

CONDITIONS GENERALES D'ACCES :

- Etre belge, sauf en ce qui concerne les emplois qui ne comportent pas l'exercice de la puissance publique et la responsabilité de la sauvegarde des intérêts généraux de la Province ;
- Etre de conduite irréprochable ;
- Jouir de ses droits civils et politiques ;
- Pour les candidats masculins : satisfaire aux lois sur la milice.

DIPLÔMES :

- Pour l'accès au grade d'employé en animation (classe 2) :
Etre titulaire d'un Certificat de l'Enseignement Secondaire Supérieur.
- Pour l'accès au grade d'employé en animation (classe 2 bis) :
Etre titulaire d'un Diplôme de l'Enseignement Supérieur de type court en rapport avec la fonction à exercer (enseignement, guide nature, gestion culturelle, communication ou tout autre diplôme en rapport avec la culture et l'animation).

AUDITION :

- L'interview portera notamment sur la motivation des candidats, la vision de la fonction et les compétences comportementales.

AUTRES :

- Le descriptif de fonction est annexé au présent document ;
- Un employé en animation (classe 2) est rémunéré dans l'échelle barémique D4 ;
Estimation de la rémunération :
 - Brute mensuelle indexée avec 0 année d'ancienneté à mi-temps – 1548,93 €
- Un employé en animation (classe 2 bis) est rémunéré dans l'échelle barémique D6 ;
Estimation de la rémunération :
 - Brute mensuelle indexée avec 0 année d'ancienneté à mi-temps – 1641.40 €
- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 8 € par jour presté (1,09 € quote-part travailleur et 6,91 € quote-part employeur) ;

Les candidatures doivent être adressées, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines, Rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR ou introduites, par mail, à l'adresse mathilde.gautier@province.namur.be

Pour le 23 mars 2022 au plus tard.

Elles seront accompagnées, SOUS PEINE D'IRRECEVABILITÉ, d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae détaillé ainsi que de la copie du titre d'études requis.